

## Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du 14 mars 2019 à 9 h 30

Salle Wangari Maathai

**Etaient présents :**

### **Collège A**

- *Présents ou représentés :*

M. CHERKAOUI-MALKI (procuration à Mme ROSNOBLET jusqu'à 10h10 puis présent), M. FAIVRE, M. FARA, Mme LE BON, Mme LEBORGNE-CASTEL, M. NARCE, Mme VENNIN (procuration à M. FARA), M. WENDEHENNE

- *Excusée :*

Mme LELOUP

- *Absent :*

M. DEMARQUOY

### **Collège B**

- *Présents ou représentés :*

Mme ABED-VIEILLARD (présente à partir de 10h10), M. MOREAU (procuration à Mme VERNOUD), Mme OLIVE (procuration à M. RIALLAND à partir de 10h10), M. PELLENARD, M. POINSSOT (présent jusqu'à 10h10 puis procuration à Mme ROSNOBLET), M. RIALLAND (présent à partir de 10h10), Mme ROSNOBLET, Mme TROMPIER, Mme VERNOUD.

- *Excusé :*

M. MANIERE

### **Collège des personnels BIATSS**

- *Présents ou représentés :*

M. DER, Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN

- *Absents :*

Mme BELLENGER, M. ROLLIN

### **Collège des usagers**

- *Présents ou représentés :*

Mme BOUSHIQ (procuration à M. RIOLET), Mme KAISER, M. MICONNET (présent à partir de 10h20), M. MUSCAT, M. RIOLET



Principaux points évoqués :

### **Appel à projets de la commission européenne « université européenne »**

Objectif : faire émerger des alliances d'universités européennes, avec 60 M€ à partager entre 12 alliances. Une alliance de 7 universités étrangères situées en Allemagne, Pologne, Lettonie, Finlande, Espagne, Italie et l'uB serait proposée, avec dépôt du projet en 2019. L'idée est de banaliser la mobilité internationale. Les accords de Bologne prévoyaient 20 % de mobilité parmi les étudiants, alors que nous n'en sommes qu'à 1 % à l'échelle de l'uB. Le projet vise à développer l'esprit critique et s'approprier l'Europe par les études. 54 projets ont été déposés.

Les observations suivantes sont émises par les membres du conseil :

- Peu de partenariats possibles en sciences
- Nécessité de travailler à l'élargissement des partenaires possibles pour l'avenir.
- Intérêt qu'il y aurait à postuler au niveau de la COMUE car les doctorats sont portés par la COMUE ainsi que certains masters en anglais.

### **Bilan des étudiants internationaux**

Il y a environ 9 % d'étudiants étrangers à l'UFR (162) avec une augmentation des proportions en progressant dans les études : 4% en licence, 16% en master, 22% en doctorat.

60 nationalités sont représentées : 50 % viennent d'Afrique, 19% d'Asie, 18% d'Europe, 11% d'Amérique. Nous nous situons à peu près dans la moyenne de l'uB. Depuis la précédente étude, on enregistre une diminution des étudiants originaires d'Afrique (55→52 %) et une augmentation des Américains (8→11 %), évolution liée aux 3 masters en anglais.

### **Mobilité internationale**

Il y a une progression des mobilités internationales, même si celles-ci restent relativement faibles au regard du nombre d'étudiants de l'UFR SVTE.

2018-2019 : 2 BCI Canada sortants, 11 Erasmus + Etudes sortants, 2 Erasmus+ Etudes entrants, 1 Erasmus + enseignant sortant.

2019-2020 :

- 3 mobilités au QUEBEC en septembre 2019
- - 3 Erasmus+ pour Cork (Irlande)

### **Conversions des notes**

Proposition de la commission des RI : conversion basée sur la note sur 100, divisée par 5 pour la ramener à 20 (Canada)

### **Conventions internationales**

Plusieurs nouveaux échanges de mobilité sont envisagés (Portugal, pays anglophones hors Royaume Uni et Irlande comme Chypre ou Malte)). L'absence de cours en anglais est un frein à la conclusion de partenariats avec certaines universités comme celle de Dublin par exemple. Il manque des enseignements en anglais en quantité non négligeable sur le cycle licence pour développer ces partenariats.

Le Directeur d'UFR précise que des propositions avaient déjà été émises en ce sens suite à un appel à projets de la COMUE pour renforcer l'anglais dans les parcours de L3 qui mènent aux masters internationaux I-site, mais elles sont restées sans retour.

M.POINSSOT propose que l'UFR réfléchisse au contenu de ces enseignements en anglais, cible les enseignants qui seraient volontaires et tente de trouver des financements, via la région par exemple.

### **Droits d'inscription des étudiants internationaux**

M. PELLENARD s'interroge sur le risque de perdre des étudiants internationaux en raison de l'augmentation des tarifs d'inscription décidée par le Ministère.

M. POINSSOT fait état d'une baisse d'environ 10 % des candidatures via Campus France. Il existe une possibilité d'exonérer 10 % des étudiants d'une université mais ces étudiants internationaux ne le savent pas.

Le Directeur d'UFR précise que, malgré son opposition, l'uB sera obligée d'appliquer les nouveaux tarifs, mais pourrait utiliser cette faculté d'exonérer les étudiants extra-communautaires.

M.POINSSOT précise que le ministère a décidé d'exclure les doctorants de cette augmentation de tarifs, ce qui n'est pas négligeable.

#### **✓ Informations du Directeur d'UFR**

### **I-site et l'avenir de la COMUE**

Le Directeur d'UFR fait un point : le ministère est en attente d'une nouvelle proposition d'action de la part de la COMUE pour décider si le projet I-site sera relancé ou pas. Un plan d'action a été réalisé, discuté entre les établissements et la COMUE, exposé en congrès et sera déposé le 14 Mars au ministère (accessible à tous sur le site de l'université). Le principe est de s'engager d'ici la fin de la période probatoire à atteindre les objectifs non atteints en 2 ans et demi, et même d'aller plus loin, tout en gardant un modèle fédéral. Ces choix d'intégration plus forte ont des conséquences pratiques : par exemple, les nouvelles modalités de financement de la recherche pourront conduire à ce qu'un établissement ne récupère pas la totalité de sa contribution, ce qui impose une gestion comptable modifiée. Sur le volet institutionnel, le mode d'élection des membres du conseil d'administration de la COMUE pourrait être plus sous contrôle des établissements. L'idée est qu'un plan plus ambitieux, basé sur une confiance retrouvée entre établissements fondateurs, devrait peser en faveur du dossier auprès du ministère.

M. PELLENARD a assisté au CAC de la COMUE la veille : il persiste un point de crispation important sur la modification des statuts. Un signal volontariste est parti en direction du ministère à l'issue du dernier CA, mais rien n'est encore acté concernant la modification des statuts qui devra être rediscutée au printemps 2019.

Le Directeur d'UFR et M. NARCE pensent que ce n'est pas un bon signal de faire remonter au ministère cette crispation sur les statuts de la COMUE, car le ministère attendait un positionnement par rapport à l'I-site et non sur la COMUE.

### **Réunion publique avec le Président**

Peu de monde s'est déplacé, mais cette réunion avait lieu pendant les enseignements. Le président a longuement abordé la COMUE et l'avenir d'I-site puis la santé financière de l'établissement. Celle-ci s'améliore nettement, la capacité d'autofinancement sera utilisée en priorité pour des investissements liés à la sécurité. Il n'envisage pas de dégel des postes.

### **Conférence des directeurs de composantes**

#### **Réunion du 6 février 2019 dans notre UFR**

Points abordés :

- **Réforme de la formation tout au long de la vie et de l'apprentissage** (y compris de la taxe d'apprentissage). De gros changements de réglementation vont impacter nos diplômes et nos ressources, dont certaines risquent de nous échapper.

#### - **Mise en place de l'arrêté licence.**

L'UB conduit une réflexion sur trois axes : Modalités de Contrôle des Connaissances, directeurs des études, contrat pédagogique de réussite étudiante. Des groupes de travail se réunissent régulièrement et l'UFR y est représentée.

#### **Réforme de la PACES**

Une grosse réforme se met en place, qui aura deux conséquences majeures pour notre UFR :

- Ouverture de la deuxième année de médecine, à hauteur de 40 %, à des étudiants venant d'autres UFR (dont des étudiants de biologie), ce qui, selon la proposition du doyen de l'UFR Santé, nécessitera de prévoir dans notre offre de formation une UE mineure préparatoire aux études de santé, en plus du cursus normal, en e-learning.

- Une partie des étudiants de PACES, qui auront validé leur 1<sup>ère</sup> année de santé mais non retenus pour poursuivre en 2<sup>ème</sup> année, devra se réorienter dans d'autres cursus, comme notre 2<sup>ème</sup> année sciences de la vie. Ceci peut générer un flux important et compliquer l'organisation.

M. CHERKAOUI estime qu'une seule UE préparatoire ne serait pas suffisante pour permettre aux étudiants de biologie de s'insérer avec succès en deuxième année d'études médicales. (Niveaux en biochimie différents).

M. RIALLAND souligne que les CPGE, les GEIPI, les réorientés de santé vont remplir nos capacités d'accueil sans nécessairement alimenter nos L3 et nos masters. Il faut être vigilant.

#### **Mise en place de SAGHE**

Cette application est destinée à remplacer « Services » et « Evalens ». Un système de déversement existera, à terme, de ce qui est saisi dans ADE, dans SAGHE. Cela suppose de tester l'application (en cours). C'est pour cette raison que les modifications de FF ont été demandées avec une échéance très précoce.

#### **Réunion du 6 mars 2019**

##### **Référencement des formations**

Il y a nécessité de référencer avec exhaustivité nos diplômes qui accueillent de la FC pour permettre leur insertion dans le RNCP (par mentions). Lorsqu'une mention est référencée par un établissement, le code qui lui est attribué est utilisable pour les mêmes mentions des autres établissements. Il est nécessaire que la formation soit ouverte depuis deux ans. Pour les masters, il y aura un groupe de travail à l'UB et un ingénieur va être recruté

M. NARCE recommande d'être attentifs aux mentions dans lesquelles sont placés les masters I-site, qui ne sont probablement pas référencées.

##### **Projets RITM UBFC**

11 M€ de financements existent sur une dizaine d'années. La logistique monte en puissance, 5 IGE ont été recrutés ou sont en passe de l'être.

- Dispositif « résidence de la pédagogie » destiné aux EC qui peuvent demander une décharge de 96 h pour mener une réflexion pédagogique (équivalent d'un CRCT), par exemple autour de la notion de blocs de compétences de la réforme licence.

- Dispositif « immersion dans la FTLV » : Cela pourrait s'adresser à des EC ou à des BIATSS qui souhaiterait s'immerger dans le tissu économique pour acquérir des compétences ou tisser des liens de nature à identifier les besoins du milieu professionnel et entraîner les évolutions permettant de s'y adapter.

### **Compte financier de l'uB**

Le bilan est très positif, l'excédent comptable dépasse 10 M€, le Fond de roulement 45 M€, la capacité d'autofinancement 13 M€. La réduction de la masse salariale contribue à apporter 1 M€ à ce résultat. Les investissements seront centrés sur la sécurité, mais il y aura un appel à projet d'investissement pédagogique non associé à la région à hauteur approximativement de 300 000 €.

M. FARA précise que le GVT s'accumule quand même d'année en année. La politique de l'uB permet des marges de manœuvre mais la campagne d'emploi ne sera pas beaucoup plus souple pour autant car le taux de rigidité est encore trop élevé.

M. PELLENARD s'étonne des variations de ce bilan financier et s'inquiète pour la campagne d'emplois.

M. MICONNET évoque des subventions reçues à l'uB de façon ponctuelle, parfois tardivement, qui n'ont pas vocation à être pérennisées.

### **CDUS : réforme du baccalauréat**

La CDUS a produit un synoptique des choix recommandés en fonction des licences visées afin d'aider les familles. Les élèves doivent choisir les enseignements de spécialité (3 en première, 2 en terminale parmi les 3 de première). Les mathématiques apparaissent comme spécialité à choisir pour une filière scientifique, accompagnées de Physique-Chimie et SVT en première pour développer des compétences scientifiques.

Mme TROMPIER exprime le souhait de Mme SALVADORI d'organiser une réunion d'information à destination des EC de l'UFR sur la réforme des lycées.

M. NARCE ajoute que la grosse inquiétude est relative aux études de santé car cette formation ne prend en considération que la partie médicale et non la partie « biologie » de la santé. Un communiqué au niveau du bureau de la CDUS a été diffusé.

#### **✓ Questions statutaires**

##### **❖ Candidature à la responsabilité du parcours de L3 "BCP" : validation de la proposition du département licence sur la candidature de M. Karim BOUHIDEL (prise de fonctions au 01.09.2019)**

Suite à l'élection de M. RIALLAND à la responsabilité de la commission de l'enseignement, il a souhaité cesser ses fonctions de responsable de la L3 BCP à la prochaine rentrée : Après un appel à candidature, Karim BOUHIDEL s'est présenté. Le département licence s'est déclaré favorable à cette candidature, que le conseil doit entériner par un vote.

#### **➤ Unanimité (30 pour)**

##### **❖ Changement de correspondante du champ disciplinaire 68**

- Information sur le remplacement de Mme Dehbia ABED-VIEILLARD par Mme Corinne LELOUP

Mme Dehbia ABED-VIEILLARD ne souhaite plus être correspondante de ce champ disciplinaire.

Mme Corinne LELOUP prend la suite.

❖ **Information sur le lancement d'une réflexion interne à l'UFR sur les modalités de désignation des responsables de champs disciplinaires**

Le Directeur d'UFR annonce qu'un travail de formalisation de la mission de ces correspondants et de leur mode de désignation va être mené au niveau de l'UFR.

Mme EVROT-CARRICAN demande si le changement de responsable de champ disciplinaire a un impact sur la gestion des crédits. Ce n'est pas le cas dans la situation présente.

✓ **Questions pédagogiques**

❖ **Compte rendu de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle du 31 janvier 2019**

- Information sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets Région « équipements pédagogiques numériques »

M. RIALLAND explique que deux demandes initiales ont été déposées par Mme BUNDELEVA et M.THOMAS. Ces deux projets ont été fusionnés pour une meilleure cohérence. Le montant total est d'un peu plus de 100 000 €, avec une forte incitation à l'autofinancement (15 000 € financés par l'UFR). Depuis l'envoi à l'uB, quelques changements ont eu lieu, dont le regroupement avec d'autres projets de l'uB pour augmenter les chances de réussite de ce projet.

Le Directeur d'UFR explique que 3 autres projets analogues se sont associés à celui de l'UFR pour un total de 250 000 €. L'uB a reçu 43 projets, en a classé 5, le nôtre « fusionné » est 3<sup>e</sup>, ce qui laisse espérer d'être retenu. Un complément de financement est sollicité par l'uB avec l'appel à projets RITM.

M.PELLENARD précise que c'est la région qui, au final, décidera en juin. Notre projet a été bien évalué par la COMUE.

❖ **Compte rendu de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle du 8 mars 2019**

- Répartition de l'enveloppe dédiée aux sorties pédagogiques

M.RIALLAND rappelle qu'une enveloppe de 5 000 € a été inscrite au budget. Des demandes à hauteur de 7 400 € ont été remontées, mais la liste n'était pas exhaustive et certaines sorties ne faisaient pas l'objet de demande de financement. La majorité des demandes concernait les sciences de la terre. Les demandes licence et master ont été séparées et les critères les plus objectifs possibles ont été retenus. La pertinence d'attribuer de l'argent aux masters I-site a été discutée, il a été décidé que non car ces masters bénéficient déjà d'une dotation importante.

Il est décidé de retenir la proposition suivante :

- L3 BGSTU : 500 €
- L3 STE : 1 350 €
- L3 SV parcours BO : 150 €
- M1 MEEF SVT : 500 €
- M1 SEME : 500 €
- M1 et M2 SP2G : 2 000 €

➤ **29 pour, 1 abstention**

- Projet déposé dans le cadre de l'appel à projets interne « équipements pédagogiques » lancé par l'UFR

Le Directeur d'UFR rappelle que 25 000 € ont été fléchés au budget dont 15 000 € sur l'appel à projets numérique avec la Région. Restent 10 000 € à distribuer.

M.RIALLAND présente la répartition proposée par la commission :

- Système d'acquisition de données : 15 000 €
- Conductimètre : 5 000 €
- 1 étuve et 1 incubateur + pipettes : 5 000 €

➤ **Unanimité (30 pour)**

- Adoption du calendrier universitaire 2019-2020 présenté en séance (quelques précisions restent à ajouter)

Mme THOMAS présente quelques détails à porter à l'attention des membres du conseil, sur les propositions de dates pour les calendriers universitaires 2019-2020. Elle attire l'attention des responsables pédagogiques sur la concentration des rentrées le 9 septembre 2019, qui peut occasionner une congestion au niveau de la réservation des salles. Les responsables de formation seront, le cas échéant, avertis en cas de saturation, et invités à modifier éventuellement l'heure de la rentrée.

M. COLLIN fait savoir qu'il est difficile de gérer le second semestre car il est très compact, ce qui provoque des difficultés pour placer les heures, faute de salles ou de disponibilité des étudiants.

Mme ABED-VIEILLARD explique que les vacances de Noël s'étalent tard sur janvier, ce qui supprime plusieurs jours d'enseignements possibles sur le second semestre.

➤ **Unanimité (30 pour)**

- Demandes de modifications de fiches filières

Mme THOMAS présente les demandes de modifications de fiches filières :

- M2 SCM
- M2 A3DD
- M2 AMAQ
- M1 Biologie-santé
- Licence professionnelle DPGDE
- Licence professionnelle ANTD
- M1 BEE
- M1 BEWM- master COMUE
- M2 BEWM master COMUE

M.RIALLAND précise que la commission de l'enseignement a émis un avis favorable s'il n'y a pas d'impact pédagogique ou financier. Dans le cas des démutualisations demandées entre le master BEE et le master BEWM, cela suppose d'assortir l'avis favorable de :

*« Sous réserve que les démutualisations demandées entre le master BEE et le master BEWM soient à coût constant pour l'UFR SVTE »*

➤ **Unanimité (30 pour)**

- Information sur la création d'un parcours « Agroécologie » au sein de la mention AETPF d'Agrosup

Le Directeur d'UFR explique qu'Agrosup, en lien avec l'uB, a déposé cette demande de création de mention pour y placer deux parcours, issus du parcours GETIA qui devait sortir de la mention d'origine STPE à la demande du ministère, avec création d'un 3<sup>ème</sup> parcours « agroécologie ».

M. WENDEHENNE pense qu'il y aura compétition entre ce parcours Agroécologie (qui débiterait en 2020) inclus dans la nouvelle mention, et le M2 B2IPME.

Mme LEBORGNE-CASTEL regrette un manque de transparence autour de la création de ce parcours.

Le Directeur d'UFR précise que certains collègues ont travaillé à la construction de ce parcours mais il ne sera pas co-accrédité.

M. MICONNET relate qu'en réunion de la CFVU, il a été fait état de difficultés entre Agrosup et l'UFR, notamment en rapport avec les sciences sociales jugées trop importantes par l'UFR.

Le Directeur d'UFR précise que ceci ne reflète pas le point de vue de l'UFR mais celui des responsables actuels de BEE.

- Présentation et validation des projets déposés dans le cadre des appels à projets RITM

M. RIALLAND présente les projets qui vont être déposés :

- Projet « Anamorphose » (création d'un Open lab pour l'étude de la biodiversité) ; porteurs Beryl LAITUNG et Paul ALIBERT.

Il s'agit d'un centre de ressources, auquel d'autres collègues pourraient s'associer.

- Projet portant sur l'évaluation de la réussite des étudiants, en fonction de critères, porté par l'IREDU et associant les UFR droit, sciences politiques et économiques et sciences et techniques ; correspondant UFR Laurent PICHON

### ➤ **Unanimité (30 pour)**

- Modalités de prise en compte des UE transversales à l'UFR SVTE

Le Directeur d'UFR rappelle que le référentiel des études a instauré un calcul très favorable aux étudiants qui suivent des UE transversales, qui a un fort impact sur le classement des demandes de bourses de thèses (pour les M2). Il avait donc été décidé à l'UFR de s'aligner sur le système en vigueur à l'UFC, moins favorable aux étudiants, au départ seulement pour le M2 SCM co-accrédité avec l'UFC, puis à l'échelle de l'UFR complète. Mais l'uB, par la voix de M. ANCET, vice-président de l'université, demande maintenant une révision de ce calcul dérogatoire.

La commission de la pédagogie propose un retour au calcul de l'uB sur le cycle licence et le maintien du calcul dérogatoire sur le cycle master, et ce dès l'année universitaire 2018-2019 en cours, suite à contact avec M. ANCET, vice-président de l'université.

Sur demande du directeur d'UFR, Mme THOMAS apporte des précisions : avec le référentiel uB, la note des UE transversales correspond à 1/6 ème du total des coefficients, ce qui peut représenter un coefficient 5 et 1.3 point sur la moyenne du semestre. Le dispositif de l'UFR, maintenu pour les M1 et M2, consiste à attribuer 0.1 ou 0.2 point, à la discrétion du jury.

- Application du référentiel de l'uB pour les licences

- Maintien du dispositif dérogatoire adopté par l'UFR SVTE pour le cycle master (attribution de 0.1 ou 1.2 points à l'appréciation du jury)

➤ **27 pour, 3 abstentions**

✓ **Questions financières**

❖ **Information sur le calendrier du budget rectificatif n°1 pour l'année 2019**

Mme CASAS précise que l'envoi du BR1 au pôle finances est prévu pour le 6 mai et le vote du CA de l'uB le 9 juillet 2019.

❖ **Tarifs proposés par le centre de Microscopie (DimaCELL)**

Il s'agit d'actualiser les tarifs de la plateforme Dimacell à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (tarifs HT).

➤ **Unanimité (30 pour)**

❖ **Sortie d'inventaire**

- Unité centrale HP Compaq DC7900 CMT, n° RANE 15022142 – UMR Biogéosciences

Il s'agit d'un ordinateur de l'UMR Biogéosciences, voué à la destruction.

➤ **Unanimité (30 pour)**

❖ **Subventions aux projets déposés dans le cadre du concours « Faites de la science »**

14 projets sont déposés cette année et un financement du montage du projet est demandé par 12 d'entre eux. Le conseil se prononce sur une somme maximale de 300 € à allouer aux participants selon tableau présenté. Le Directeur d'UFR précise que cette dotation est compensée par les recettes perçues par l'UFR au titre de cette opération.

➤ **Unanimité (30 pour)**

M. NARCE évoque une réflexion sur une éventuelle fusion, au niveau national, entre « Faites de la science » et « la main à la pâte ».

❖ **Renouvellement d'adhésions**

- à la CDUS

Il s'agit de l'adhésion institutionnelle à la CDUS, d'un montant de 475 €, sans évolution depuis quelques années. A cela s'ajoute une adhésion personnelle du directeur d'UFR, payée par lui-même.

➤ **Unanimité (30 pour)**

- à la Société Française de Nutrition :

Il s'agit d'un renouvellement d'adhésion à la SFN, couverte par la filière « Nutrition-Santé, d'un montant de 60 €, adhésion qui permet d'obtenir une réduction sur le prix d'abonnements.

➤ **Unanimité (30 pour)**

✓ **Questions ressources humaines**

❖ **Compte rendu de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle du 8 mars 2019**

- Besoins en doctorants contractuels et ATER pour la rentrée 2019
  - Doctorants contractuels

Le Directeur d'UFR rappelle que, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de restriction à nos demandes. Les supports étaient attribués à hauteur des doctorants éligibles, sans pression.

M. RIALLAND fait état de 21 demandes cette année contre 16 l'an dernier. Il présente les besoins remontés et le tableau de classement de ces demandes proposé par la commission :

Ordre de priorité	Section CNU	Discipline
1	67	Biostatistiques et biologie quantitative
2	67	Biostatistiques et écologie comportementale
3	35-36	Sciences de la Terre et de l'Environnement
4	35-36	Sciences de la Terre et de l'Environnement
5	68	Biologie végétale
6	68	Biologie végétale
7	66A	Physiologie Animale
8	65	Biologie cellulaire
9	64	Biochimie structurale et enzymologie
10	67	Ecologie et biologie quantitative
11	67	Ecologie
12	35-36	Sciences de la Terre et de l'Environnement
13	64	Biochimie structurale et enzymologie
14	35-36	Sciences de la Terre et de l'Environnement
15	68	Biologie végétale
16	68	Biologie végétale
17	66A	Physiologie Animale
18	65	Microbiologie
19	66A	Physiologie Animale
20	67	Ecologie et analyse de données

➤ **Unanimité (30 pour)**

Le Directeur d'UFR explique que la circulaire reçue de l'université mentionne l'absence de nomination d'ATER sur poste gelé. Il y a une incitation à être raisonnable dans les demandes. Cette année, l'UFR a obtenu un ATER à temps complet sur un congé de longue durée en 66 A et un tiers d'ATER en géosciences, financé par l'entreprise Total. Pour l'année prochaine, il y a un engagement de l'uB par rapport au junior fellowship à recruter un ATER en section 67.

○ ATER

M.RIALLAND précise que 5 demandes d'ATER sont remontées et les présente :

- 1 en 66 A : renouvellement d'une demande suite à l'arrêt longue durée.
- 1 en 67 : demandé par rapport au déficit structurel dans cette section, ciblée sur l'écologie et la biologie végétale. Il existe un fort besoin, qui sera accentué par le fait qu'à la rentrée 2019, deux EC partent en retraite. L'un d'eux sera remplacé par un candidat effectuant 64 h d'enseignement et il n'est pas certain que la personne recrutée pourra faire du végétal. L'uB s'est engagée à recruter un ATER en complément.
- 1 en 35-36 : pour compenser deux décharges importantes, l'une du VP de la CR et l'autre pour la direction du laboratoire Biogéosciences. Ce support serait en partie financé par Total.
- 1 en 64 : soutien à un futur professeur recruté en 64/66 cette année et lourd déficit dans cette section
- 1 en 21-36 pour compenser l'absence d'une EC en disponibilité.

Trois demandes font l'objet d'observations de la part du directeur d'UFR et de membres du conseil :

- ATER 64 : il apparait comme potentiellement négatif d'argumenter le besoin par le recrutement d'un PR à la rentrée 2019
- ATER 21-36 : il convient d'argumenter par rapport au dégel du poste et à la réintégration probable à temps partiel de l'EC, même si cet argument n'est généralement pas retenu. M.PELLENARD est d'accord pour demander un ATER pour 6 mois au lieu de 12, au S2.
- ATER 66A : il convient de spécifier qu'il s'agit d'un renouvellement car ce support avait été attribué à titre exceptionnel.

Classement proposé :

ATER sur poste vacant			
SECTION	DEMANDEUR	OBSERVATIONS	CLASSEMENT CONSEIL D'UFR
66A	Jérôme BELLENGER	Dpt enseignement : Licence majoritairement Laboratoire recherche : UMR 1231 Equipe 8 LIPNESS Discipline : Métabolisme lipidique/Physiologie animale/biologie cellulaire et moléculaire 12 mois - sur CLD - ATER attribué en 2018-2019	<b>1</b>
67	Bruno FAIVRE	Dpt enseignement : Licence majoritairement Laboratoire recherche : Agroécologie ou Biogéosciences Discipline : Ecologie végétale évolutive ou/et fonctionnelle 12 mois - sur Junior Fellowship - Engagement uB	<b>2</b>

ATER sur support ATER			
SECTION	DEMANDEUR	OBSERVATIONS	CLASSEMENT CONSEIL D'UFR
35-36	Philippe AMIOTTE-SUCHET	Dpt enseignement: Licence Laboratoire recherche: Biogéosciences Discipline : Géosciences/ Sédimentologie/ Paléontologie/ Environnement / 12 mois (dont 1/3 compensé par Total)	3
64	Mustapha CHERKAOUI MALKI	Dpt enseignement: Licence Laboratoire recherche: Agroécologie Discipline : Biochimie / Biologie moléculaire 12 mois - Sous encadrement	4
21-36	Philippe AMIOTTE-SUCHET	Dpt enseignement: Licence ST et Master M1 SEME et M1/M2 ASA Laboratoire recherche: Artheis Discipline : Archéo-Géosciences 6 mois 2ème semestre - sous encadrement + réintégration EC à 50% à confirmer	5

➤ **Unanimité (30 pour)**

✓ **Approbation de conventions**

❖ **Convention de reversement de subvention (INRA) : 50 000 €**

Cette convention récurrente a pour objet de reverser à l'INRA une somme de 50 000 € pour des gratifications de stage et un CDD.

➤ **Unanimité (30 pour)**

❖ **Convention de reversement de subvention (OSU THETA)**

Cette convention récurrente porte sur le versement par l'uB d'une dotation à l'OSU THETA en tant qu'établissement co-tutelle, d'un montant de 18000 € moins les frais de gestion.

➤ **Unanimité (30 pour)**

❖ **Convention de versement de subvention (M2 A3DD)**

Il s'agit d'une subvention de Vitagora d'un montant de 500 € destinée à soutenir l'ouverture et le fonctionnement du M2 A3DD.

➤ **Unanimité (30 pour)**

✓ **Compte rendu de commissions**

❖ **Compte rendu de la commission de la communication du 13 février 2019**

Mme TROMPIER est invitée à présenter le compte rendu de la commission communication qui s'est réunie le 13 février :

- Visites à l'UFR de collégiens et lycéens

L'UFR est sollicitée par des établissements scolaires pour la visiter, souvent à l'initiative d'enseignants de SVT. Des visites de laboratoires, d'amphithéâtres et de salles de TP ont lieu, souvent organisées par

trois enseignants-chercheurs de la commission. Mme TROMPIER fait appel à d'autres volontaires pour l'accueil des élèves dans leur laboratoire.

La Passerelle a pris contact pour mettre en place des échanges avec télé-robots.

M.FAIVRE souhaite savoir si quelqu'un prend des photographies lors des manifestations à l'UFR.

- Logo de l'UFR

Suite à l'approbation par le conseil d'UFR du lancement d'un concours en interne, le pôle communication de l'uB a fait savoir que la création d'un logo relevait de la responsabilité de professionnels et non d'utilisateurs. Le cahier des charges préparé par la commission a donc été envoyé à la graphiste de ce pôle, elle va nous faire des propositions, qui seront classées par la commission de la communication et votées en conseil d'UFR. Ce vote devra être entériné par le cabinet de la Présidence.

- Site web

N. POPOVIC du pôle communication a été destinataire des éléments techniques en février. L'UFR est en attente de réponse de l'uB sur la proposition de structuration du site.

#### ✓ Questions diverses

##### ❖ Modalités de mise en œuvre de la dispense d'assiduité le 15 mars

Le Directeur d'UFR annonce qu'un message sera envoyé aux enseignants-chercheurs et enseignants pour préciser les conséquences de cette manifestation relative au climat. Les TD/TP pourront être soit reportés, soit les évaluations neutralisées, sans mention d'absence injustifiée pour les étudiants absents.

Mme ABED VIEILLARD souhaiterait que soit défini un effectif plancher d'étudiants en dessous duquel le TP ne devrait pas avoir lieu.

M.MUSCAT préconise de reporter les TP.

##### ❖ Suite donnée à la demande du PFVU d'étendre le contrôle de l'assiduité

M.RIOLET revient sur le contrôle de l'assiduité pour les étudiants boursiers évoqué lors de la commission de l'enseignement le 31 janvier. En effet, un conseil d'administration du CROUS est prévu prochainement et il convient de savoir si ce sujet doit être abordé.

M.RIALLAND estime que la question du contrôle de l'assiduité relève du CROUS et que la commission de l'enseignement n'a pas souhaité adopter de dispositif nouveau.

Le Directeur d'UFR conclut qu'il est en attente d'une circulaire de la présidence de l'uB pour mettre en place une réflexion sur les modalités de contrôle de l'assiduité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.

**Le Directeur d'UFR**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Faivre', is written over a light grey rectangular background.

**Bruno Faivre**